

Les Français, des Européens comme les autres ?

sous la direction de
Daniel Boy
Bruno Cautrès
Nicolas Sauger



SciencesPo.
Les Presses

Les Français,
des Européens
comme les autres ?

Domaine **Sociétés** en mouvement

Dirigé par Nonna Mayer et Florence Haegel

Les Politiques de la diversité

Expériences anglaise et américaine

Emmanuelle Le Texier, Olivier Esteves, Denis Lacorne (dir.)

Collection Académique

2010 / 978-2-7246-1155-7

Destins ordinaires

Identité singulière et mémoire partagée

Florence Haegel, Marie-Claire Lavabre

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1144-1

Le Sexe du militantisme

Olivier Fillieule, Patricia Roux (dir.)

Collection Académique

2009 / 978-2-7246-1056-7

Dictionnaire des mouvements sociaux

Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.)

Collection Références

2009 / ISBN 978-2-7246-1126-7

L'Invention du PACS

Pratiques et symboliques d'une nouvelle forme d'union

Wilfried Rault

Collection Académique

2009 / ISBN 978-2-7246-1100-7

Émotions... mobilisation !

Christophe Traïni (dir.)

Collection Académique

2009 / ISBN 978-2-7246-1099-4

Les Français, des Européens comme les autres ?

*Sous la direction de
Daniel Boy
Bruno Cautrès
Nicolas Sauger*



Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)
Les Français, des Européens comme les autres ? / Daniel Boy, Bruno Cautrès et
Nicolas Sauger (dir.) – Paris : Presses de Sciences Po, 2010.

ISBN 978-2-7246-1161-8

RAMEAU :

- Valeurs sociales : France
- Culture politique : France
- Caractère national français

DEWEY :

- 306.3 : Sociologie de la vie politique.
- 302 : Psychologie sociale

Public concerné : Public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© 2010, PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

SOMMAIRE

ONT CONTRIBUÉ À CET OUVRAGE	9
INTRODUCTION	11
<i>Daniel Boy, Bruno Cautrès et Nicolas Sauger</i>	
Les Français, des Européens comme les autres ?	11
L'enquête sociale européenne et la qualité des données	15
Qualité des données et comparatisme	18
Chapitre 1 / BONHEUR ET MORAL EN EUROPE	
DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF	21
<i>Jean-François Tchernia</i>	
Le moral dans différents pays européens	24
Une double dimension du moral	27
La variation du moral	30
Les déterminants des variations nationales	35
Conclusion	40
Chapitre 2 / CONFIANCES	43
<i>Daniel Boy et Jean Chiche</i>	
Les confiances en Europe : cartographies et analyses	45
Retour aux données individuelles	58
Les effets de la confiance	63
Conclusion	69
Chapitre 3 / TOLÉRANCES DE LA FRAUDE ET RELATIONS DE CONFIANCE	73
<i>Pierre Lascoumes et Viviane Le Hay</i>	
Tolérance/réprobation des actes de déviance	76
Les dimensions de la confiance	89
Combinaison du rapport aux normes et de la confiance	99
Conclusion	106

Chapitre 4 / STRANGERS AT THE GATE

UNITÉ OU DIVERSITÉ DES ATTITUDES	
FACE À L'IMMIGRATION	109
<i>Vincent Tiberj</i>	
Le rejet des immigrés : une question de modèle national ?	114
Les logiques individuelles de la fermeture	119

Chapitre 5 / LA PARTICIPATION POLITIQUE EN FRANCE

PARTICIPER SANS MILITER	133
<i>Raul Magni-Berton</i>	
Introduction : les faits	133
Où est l'anomalie ?	137
Deux hypothèses: socialisation et représentation des professions	142
Une évaluation générale	145
Conclusion	150

Chapitre 6 / ANALYSE MULTIDIMENSIONNELLE

DE LA CLASSE SOCIALE ET DE SES EFFETS POLITIQUES	153
<i>Bruno Cautrès et Nonna Mayer</i>	
Le vote de classe en question	153
Les instruments de mesure	158
Les clivages socioprofessionnels en Europe	165
Modèle européen ou modèle français ?	170
Conclusion	175

Chapitre 7 / LA FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE DANS L'ISOLOIR

RELIGION ET POLITIQUE EN FRANCE ET EN EUROPE	181
<i>Claude Dargent</i>	
Appartenance religieuse et choix politiques de Brest à Brest-Litovsk	183
Pratique religieuse, attitudes et comportements politiques	192
Intégration religieuse, variables sociales et orientation politique	201

Chapitre 8 / GENRE ET POLITIQUE

Y A-T-IL UNE EXCEPTION FRANÇAISE ?	215
<i>Viviane Le Hay et Janine Mossuz-Lavau</i>	
Genre et politisation	220
Les orientations des choix	228

<i>Chapitre 9/</i> VALEURS ET ORIENTATION POLITIQUE EN EUROPE	241
<i>Béatrice Hammer, Marion Selz et Monique Wach</i>	
Introduction : l'approche des valeurs de Shalom Schwartz	241
Le modèle de Schwartz	242
Valeurs et opinions politiques	253
Liaisons entre valeurs et opinions politiques dans les différents pays européens	258
Conclusion	264
CONCLUSION	
UNE EXCEPTION FRANÇAISE EN EUROPE ?	267
<i>Daniel Boy, Bruno Cautrès et Nicolas Sauger</i>	
ANNEXE	279
TABLE DES DOCUMENTS	281

Ont contribué à cet ouvrage

BOY (Daniel), directeur de recherche au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).

CAUTRÈS (Bruno), chargé de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).

CHICHE (Jean), ingénieur de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).

DARGENT (Claude), professeur des Universités, directeur du département de sociologie de l'Université Paris 8, chercheur associé au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).

HAMMER (Béatrice), chercheuse à EDF-Grets, chercheuse associée au Centre Maurice-Halbwachs.

LASCOUMES (Pierre), directeur de recherche CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po.

LE HAY (Viviane), ingénieur d'études CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).

MAGNI-BERTON (Raul), professeur des Universités à l'IEP de Grenoble (Pacte).

MAYER (Nonna), directrice de recherche CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po.

MOSSUZ-LAVAU (Janine), directrice de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).

SAUGER (Nicolas), chargé de recherche au Centre d'études européennes de Sciences Po.

SELZ (Marion), ingénieur de recherche CNRS au Centre Maurice-Halbwachs.

TCHERNIA (Jean-François), directeur de Tchernia études conseil, professeur associé à l'IEP de Grenoble (Pacte).

TIBERJ (Vincent), chargé de recherche au Centre d'études européennes de Sciences Po.

WACH (Monique), maître de conférences au Centre Maurice-Halbwachs.

Introduction

*Daniel Boy, Bruno Cautrès
et Nicolas Sauger*

— Les Français, des Européens comme les autres ?

Les Français sont-ils « des Européens comme les autres » ? Poser la question, c'est ouvrir à nouveau un dossier bien garni, celui de « l'exception française ». Depuis bien longtemps, historiens, sociologues et philosophes ont abordé sous des aspects variés l'hypothèse d'une spécificité de la culture française dans l'ensemble européen. L'idée n'est pas seulement de reconnaître que chaque pays, dont la France, a ses particularités, c'est-à-dire, sa culture ou son génie national. Posée en ces termes, l'hypothèse serait banale et sans doute trop facile à confirmer. Mais la proposition va plus loin. Il s'agit d'opposer une France, dotée de traits originaux, au reste des pays européens confondus dans un ensemble dont nous serions, par nature, distincts. De quoi serait faite cette originalité ? À la fois de traits positifs et de graves travers. Le catalogue des vices et des vertus de la culture française est d'une incroyable diversité, même si, on le verra, quelques caractères particuliers sont invoqués plus régulièrement. Dans un manuel à l'usage des classes terminales, Laurent Wirth passe en revue les éléments fondateurs de « l'exception française » [Wirth, 2000]. Il en trace les origines à l'époque de la Révolution française. Pour lui, c'est avec la révolution de 1789 que naît l'idée d'une France s'affirmant comme « une grande nation », que se développe une « exception républicaine », et que se trouve consacrée la place première de l'État centralisateur dans la nation. De là, un penchant pour la grandeur – pour laquelle il serait également facile d'ajouter l'héritage de monarchie absolue et de l'Empire, avec les figures tutélaires de Louis XIV et Napoléon I^{er} –, grandeur associée au sentiment d'une mission universelle qui serait confiée à la France des droits de l'homme. Mais bien vite, dès la défaite de 1871, puis les lendemains de la Première Guerre mondiale, on verra naître en France une déploration continuelle de la perte de la grandeur fondée sur le sentiment d'un lent déclin démographique, économique et politique.

Dans les années récentes, le thème de la singularité française a resurgi avec force, d'abord avec les difficultés associées à la crise économique, ensuite et surtout parce que les contraintes nées de la mondialisation et de l'eupéanisation font ressentir plus vivement l'existence d'une spécificité française. Face à un nouvel environnement économique et politique, de nombreux analystes ont tenté de cerner ce qui, en France, « résiste au changement ». Pour l'économiste Yves Tinard [2001], la clé de l'énigme, c'est l'aversion française à l'égard de la concurrence et donc plus généralement de la compétition, c'est-à-dire en fin de compte le refus de l'un des principes de base du libéralisme économique. Ce trait distinctif trouverait ses causes – multiples – à la fois dans des faits religieux (la prégnance d'une tradition catholique), dans une culture demeurée imprégnée de traits aristocratiques et dans une organisation sociale marquée par le corporatisme et la déférence à l'égard de l'autorité étatique. Plus récemment, un ouvrage collectif [Culpepper *et al.*, 2006] a cherché à évaluer la capacité du système économique et politique français à réaliser, selon ses propres méthodes et à son rythme, des changements structurels, tandis que d'autres travaux étaient centrés sur l'analyse des performances réelles du « modèle social français » [Méda et Lefebvre, 2005].

Enfin, en 2007, *La Société de défiance* [Algan et Cahuc, 2007] a focalisé l'analyse de l'exception française sur un point particulier, celui du défaut de confiance, qui caractériserait les relations sociales en France. Pour ces auteurs, tout se tient et, par une suite de cercles vicieux, le système français cultive des spécificités qui le paralysent : « Les Français, plus souvent que les habitants des autres pays, se méfient de leurs concitoyens, des pouvoirs publics et du marché. Cette défiance va de pair avec un incivisme plus fréquent dans des domaines essentiels au fonctionnement de l'économie et de l'État providence [...] Nous soutenons que c'est le mélange de corporatisme et d'étatisme du modèle social français qui suscite la défiance et l'incivisme. En retour, défiance et incivisme minent l'efficacité et l'équité de l'économie, et entretiennent l'étatisme et le corporatisme. Ainsi, la défiance induit une peur de la concurrence qui provoque l'institution de barrières à l'entrée réglementaires, lesquelles créent des rentes de situation

favorisant la corruption et la défiance mutuelle. » [Algan et Cahuc, 2007, p. 8].

Mais « l'exception française » n'est pas seulement un thème de recherche à l'usage des sociologues, des économistes ou des philosophes. Elle constitue aussi aujourd'hui un élément important du débat politique. Remis au président de la République et au Premier ministre, le 23 janvier 2008, le *Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française*, présidée par Jacques Attali, reprend pour partie les arguments d'une exception française qui ferait obstacle au retour de la croissance économique. On y lit, par exemple, que « n'ayant pas abandonné un modèle hérité de l'après-guerre, alors efficace mais devenu inadapté, la France reste très largement une société de connivence et de privilèges. L'État régleme toujours dans les moindres détails l'ensemble des domaines de la société civile, vidant ainsi le dialogue social de son contenu, entravant la concurrence, favorisant le corporatisme et la défiance. » [Attali, 2008].

Au cours de la campagne électorale des élections présidentielles et législatives de 2007, on a aussi débattu de la nécessité, ou non, pour la France de se rapprocher du modèle de certains pays du Nord de l'Europe (Danemark, Pays-Bas) dont la capacité à s'adapter au changement est souvent citée en exemple. Une figure de rhétorique a été communément employée. Elle s'énonce par la proposition majeure affirmant que « la France est le seul pays où... », suivie d'un trait particulier jugé nocif, puis de la conclusion que nous devrions mettre fin à cette originalité dommageable. Ainsi Nicolas Sarkozy, en campagne à Toulouse le 12 avril 2007, affirme-t-il : « Je n'accepte pas que la France soit *le seul pays au monde* où un homme politique ne puisse pas formuler une opinion différente, avancer une idée non conformiste, sans prendre le risque de se faire intenter un véritable procès en sorcellerie. » Ou encore : « Une autre politique est possible, celle qui taxe moins le travail. C'est fascinant cette volonté de la France d'être *le seul pays* à vouloir absolument taxer le travail. » Et dans un contexte différent¹ : « Nous sommes quand même *le seul pays au monde* où une

| 1. À Issy-les-Moulineaux, le 18 avril 2007.

petite élite trouve des excuses à un multirécidiviste, qui ne paie pas son ticket de métro, qui, non content de ne pas le payer, frappe les agents de sécurité de la RATP. On lui trouve des excuses, une émeute s'ensuit et à longueur d'émission de télévision, on pose la question du fossé entre les jeunes et la police². »

Bref, du débat d'idées à la lutte politique, l'exception française est omniprésente. Cet ouvrage a l'ambition non de clore cette dispute, mais de lui apporter des éléments de jugements nouveaux. Ces éléments tiennent notamment à une exploration, systématique et comparative, des attitudes et des valeurs des Français et de celles des autres Européens. La perspective est donc ouvertement placée au niveau des individus et non, par exemple, des institutions.

Pour juger de l'exceptionnalisme français, une condition essentielle est celle des données, la comparabilité des données recueillies auprès des Européens étant la condition indispensable à toute analyse positive de la question.

La nouveauté de cet ouvrage repose ainsi largement sur les données qui informent l'ensemble des chapitres qui suivront : celles de l'Enquête sociale européenne (ESS). L'Enquête sociale européenne constitue un dispositif d'interrogation par questionnaire des résidents des différents pays qui y prennent part depuis 2002, l'enquête se répétant tous les deux ans. L'ESS apporte une attention inédite à la comparabilité effective des données recueillies dans les différents pays. En d'autres termes, le postulat fondateur de cet ouvrage est que l'affirmation de l'exception française repose sur des faits peu établis scientifiquement. S'il est utopique de prétendre rétablir ici une vérité, il n'en reste pas moins que nous sommes convaincus que les données qui seront présentées tout au long de cet ouvrage sont plus précises et moins biaisées que celles issues d'autres enquêtes.

2. Ces éléments de discours ont été repérés à l'aide du site web « Discours 2007 » mis en ligne par Jean Véronis (Université de Provence) : <http://sites.univ-provence.fr>

— L'enquête sociale européenne et la qualité des données

L'Enquête sociale européenne est l'un des programmes les plus récents dans le paysage des grandes enquêtes comparatives. L'ISSP (International Social Survey Programme), les Eurobaromètres ou les enquêtes Valeurs (au plan européen ou mondial) ont une ancienneté bien plus importante. À la fin des années 1990, la Fondation européenne pour les sciences et un petit nombre de professeurs autour de Roger Jowell et Max Kaase³ font le constat de la nécessaire construction d'un nouvel instrument généraliste de mesure des attitudes et des comportements des Européens. Ce constat est appuyé par deux convictions : l'importance de mettre en place un instrument piloté par la recherche en sciences humaines et sociales, d'une part, le caractère déterminant de l'instance de coordination européenne, d'autre part. Trop souvent, en effet, les autres programmes d'enquêtes ont fait preuve du caractère discutable de certaines de leurs interrogations, comme les Eurobaromètres, ou du fait que l'absence de coordination centrale forte entre les différents pays participants laissait une marge d'incertitude trop importante sur les conditions de recueil des données dans les différents pays, voire sur les questions mêmes qui avaient été posées [Bréchon, 2002].

Partant de ce constat, ESS a été très largement construit autour d'une architecture plaçant des équipes de coordination nationale, assurant la passation effective du questionnaire de l'ESS dans leur pays, en situation d'exécution des directives fixées par un organe central, le Comité central technique, coordonnant lui-même différents groupes de travail. Le caractère le plus novateur d'ESS réside précisément dans cette architecture qui, si elle laisse évidemment une marge de manœuvre aux équipes nationales⁴ dans la mise en œuvre du projet, réduit au

3. Roger Jowell est research professor à la City University de Londres. Il dirige le Center for Comparative Social Surveys. Max Kaase est professeur de science politique au Jacob Center on Lifelong Learning and Institutional development de l'Université de Brême. Ils sont tous deux les initiateurs de l'enquête ESS et ont très largement contribué à sa réussite.

4. Précisons que cette publication est dirigée par d'actuels ou d'anciens coordonnateurs nationaux d'ESS en France. Bruno Cautrès, avec Étienne Schweisguth, a mis en place les deux premières vagues de l'ESS (2002-2005) ; Daniel Boy et Nicolas Sauger ont mis en œuvre les vagues 3 et 4 de

minimum indispensable les variations nationales [Jowell *et al.*, 2007]. Ajoutons qu'un second principe de contrôle et de transparence des processus a également permis la réduction de ces variations nationales dans la mise en œuvre d'un même protocole de recherche⁵.

Plus concrètement, les efforts déployés pour assurer la qualité des données de l'ESS se sont concentrés sur trois grands domaines : la question de la formulation des questions et leur traduction ; celle des méthodes d'échantillonnage ; celle, finalement, du contrôle *a priori* et *a posteriori* des conditions de réalisation de l'enquête et de ses résultats.

La rédaction du questionnaire, pour toute enquête quantitative, est une étape-clé dans le travail de constitution des données ; un questionnaire se voit toujours opposer le risque de ne pas mesurer la variable d'intérêt ou bien de produire des questions auxquelles les répondants ne peuvent pas répondre, en raison de la difficulté de compréhension ou parce que la question traite d'un domaine qui ne les concerne pas. Une enquête comparative et répétée dans le temps comme ESS pose en outre des difficultés spécifiques : les questions doivent être suffisamment générales pour passer les épreuves du voyage dans le temps et dans l'espace sans pour autant trop perdre dans la précision de la mesure de la variable d'intérêt. Pour répondre à ces défis, ESS a mis en place une architecture basée à la fois sur une coordination très forte de l'ensemble de la rédaction du questionnaire tout en déléguant de multiples tâches spécifiques. Les questions portant sur des concepts précis sont ainsi élaborées par des équipes spécialisées⁶ ; la traduction des questionnaires est assurée par chacune des équipes nationales. À travers cette architecture, c'est un principe « d'équivalence » qui est recherché,

l'enquête (2006-2009). Les auteurs en profitent pour remercier le Comité de concertation pour les données en sciences humaines et sociales, et sa secrétaire générale, Roxane Silberman, pour leur constant soutien.

5. L'ensemble des protocoles de recueil des données est ainsi disponible sur le site internet de l'ESS (www.europeansocialsurvey.org). Des informations complémentaires sont également disponibles pour la partie française sur le site français de l'ESS (ess.sciencespo.com).

6. Le questionnaire de l'ESS est divisé notamment entre une série de questions fixes au cours du temps et des modules rotatifs, spécifiques à chaque vague d'enquête. Chacun des modules rotatifs est entièrement pris en charge par une équipe de chercheurs extérieurs à l'organisation d'ESS, après une procédure d'appel d'offres européen.

de façon à permettre les adaptations nécessaires à chacun des contextes nationaux, tout en minimisant les variations qui ne sont pas justifiées par l'objectif de la mesure.

L'équivalence des modes d'échantillonnage nationaux représente le second instrument développé par ESS pour s'assurer de la qualité des données produites. Le principe général retenu est celui de la constitution d'un échantillon représentatif de la population résidente de chacun des pays participants suivant une « méthode aléatoire ». Cette méthode d'échantillonnage, différente par exemple de celle des quotas telle qu'elle est couramment pratiquée en France, permet notamment une mesure directe des défauts – inévitables – de l'échantillon dans sa capacité de représentation de la population nationale. Cette possibilité de mesure de l'erreur constitue une garantie de la qualité de la représentation et un moyen de remédier à ses défauts⁷. Toutefois, cette erreur doit bien sûr être minimisée, ce qui est recherché principalement par l'optimisation du taux de réponse, c'est-à-dire la proportion des personnes retenues *a priori* pour répondre à ce sondage qui y participent effectivement. C'est en développant une série de dispositifs pour augmenter ce taux de réponse (à travers la formation des enquêteurs, la rémunération des répondants, etc.) qu'ESS assure effectivement la qualité de son recueil et l'effectivité des comparaisons internationales.

L'édiction de principes stricts pour l'élaboration des questionnaires comme pour la réalisation du terrain d'enquêtes resterait néanmoins illusoire sans contrôle effectif de l'application de ces principes sur le terrain. C'est précisément la force du programme ESS que d'avoir mis en place une structure de contrôle *a priori* des méthodes d'enquêtes et *a posteriori* sur les résultats. Ces contrôles sont multiples et leurs résultats, qui plus est, mis à disposition de l'ensemble des utilisateurs de

7. *L'Enquête sociale européenne ne propose pas toutefois de corriger ses erreurs de biais, sachant que celles-ci sont de toute façon spécifiques à chacune des variables. ESS propose uniquement des pondérations liées au dessin de l'enquête, c'est-à-dire principalement aux différences du rapport entre taille d'échantillon et poids démographique des pays ainsi qu'aux probabilités inégales de sélection des individus, principalement lorsque la base d'échantillonnage est localisée en clusters et lorsque celle-ci est composée de ménages plutôt que d'individus.*

l'enquête. Si la qualité des données ne saurait évidemment pas prétendre à la perfection, l'utilisateur est ainsi placé dans la meilleure situation pour évaluer lui-même la portée de ses résultats.

— Qualité des données et comparatisme

S'assurer de la qualité des données, c'est-à-dire être en mesure d'évaluer leur possible biais et l'étendue de leur précision, est une démarche primordiale dans l'optique d'une analyse comparée. En ce sens, les données de l'ESS représentent une réelle opportunité pour qui veut comprendre comment se structurent les sociétés européennes ou comment la France se situe par rapport aux autres pays européens.

Une démarche comparée, telle que l'entreprind cet ouvrage, va cependant au-delà de l'observation de différences nationales, dont on pourra établir qu'elles sont significatives, sur un certain nombre de variables perçues comme déterminantes pour l'objet qui nous importe ici, le rapport au politique. La comparaison permet en effet aussi de mieux déterminer les mécanismes explicatifs, ou causaux, des phénomènes observés. Sur cette voie, les obstacles sont néanmoins nombreux. Le principal demeure la difficulté à établir le lien entre observation relevant des comportements ou attitudes individuels et logique macrosociale, au niveau national. De ce point de vue, cet ouvrage propose deux types de démarche, différant notamment dans le nombre des cas nationaux pris en compte. D'un côté, plusieurs des chapitres suivants ont choisi de s'attacher à la comparaison des logiques individuelles pour un nombre très restreint de cas ; la question est ici notamment de comparer les mécanismes de causalité à l'œuvre dans chacun des pays. De l'autre, plusieurs des chapitres suivants utiliseront une démarche comparée quantitative ; l'ensemble des cas nationaux sont mobilisés mais, dans ce cas, des liens statistiques sont établis entre moyennes nationales sur les comportements et les attitudes individuels et caractéristiques nationales (relevant du domaine économique, social ou institutionnel). Bien évidemment, aucune de ces deux démarches ne prévaut sur l'autre ; il faut néanmoins souligner que l'une et l'autre portent l'accent sur des mécanismes

différents : la première privilégie l'évaluation du rôle des contextes nationaux quand la seconde s'attache plus aux individus. Leur point commun n'en reste pas moins que c'est par la formulation préalable d'hypothèses que toute comparaison doit se justifier.

Chacun des chapitres suivants s'attache à développer cette démarche comparative, à partir des données de l'Enquête sociale européenne, sur l'une des dimensions du politique. Les quatre premiers chapitres s'intéressent d'abord aux questions du rapport à soi et du rapport à l'autre. Dans le chapitre I, Jean-François Tchernia analyse l'étendue du bonheur dans les pays européens en montrant, d'une part, que celui-ci se divise en réalité en deux dimensions, l'une du ressort de la sphère publique, l'autre de la sphère privée et, d'autre part, que le niveau de bonheur s'articule à des déterminants socio-économiques. Une part importante des variations nationales ne trouve pas d'explication directe, la résidence dans chacune des nations déterminant en elle-même un certain niveau de satisfaction avec la vie. Daniel Boy et Jean Chiche, dans un second chapitre, s'intéressent plus particulièrement à la question de la confiance, ou plus exactement des confiances, en montrant comment s'articulent et se différencient la confiance dans autrui, la confiance dans les institutions et la confiance dans le marché. Le troisième chapitre, par Pierre Lascoumes et Viviane Le Hay, explore une dimension plus spécifique de cette relation aux autres et de la relation individuelle aux normes au travers de la question de la tolérance à la fraude. Cela leur permet de mettre en évidence la diversité des pays européens en matière de perception de la déviance, et, partant, de construire une typologie des structures normatives et de valeurs. Vincent Tiberj, dans le quatrième chapitre, s'attache à comprendre comment s'explique le rejet ou l'acceptation des immigrés. Son analyse le mène à montrer l'importance des déterminants politiques dans la diffusion des préjugés, la présence d'une extrême droite xénophobe paraissant constituer un levier fort pour l'expression d'un rejet des immigrés.

Les cinq chapitres suivants s'interrogent plus directement sur le vote et les déterminants sociaux des comportements électoraux. Le chapitre V permet à Raul Magni-Berton de distinguer les différentes

facettes de la participation politique, celles-ci étant conditionnées par des logiques sociopolitiques et historiques distinctes. Dans le chapitre VI, Bruno Cautrès et Nonna Mayer montrent le lien, persistant bien qu'en mutation, entre classe sociale et vote. Dans une logique similaire, Claude Dargent met en lumière le poids de la religiosité et des pratiques religieuses sur le positionnement idéologique dans le chapitre VII. Le huitième chapitre permet à Janine Mossuz-Lavau et Viviane Le Hay de montrer que la troisième grande variable sociodémographique, le genre, est également vecteur de rapports différenciés au politique. Dans le neuvième et dernier chapitre, Béatrice Hammer, Marion Selz et Monique Wach observent le lien existant entre structure des valeurs individuelles et autopositionnement politique.

Références

- ALGAN (Yann) et CAHUC (Pierre), *La Société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, coll. « Cepremap », 2007.
- ATTALI (Jacques), *Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française*, 2008, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/>
- BRÉCHON (Pierre), « Les grandes enquêtes internationales : apports et limites », *L'Année sociologique*, 52 (1), 2002, p. 105-130.
- CULPEPPER (Pepper D.), HALL (Peter A.) et PALIER (Bruno) (dir.), *La France en mutation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- JOWELL (Roger), ROBERTS (Caroline), FITZGERALD (Rory) et GILLIAN (Eva) (eds), *Measuring Attitudes Cross-Nationally*, Los Angeles (Calif.), Sage, 2007.
- MÉDA (Dominique) et LEFEBVRE (Alain), *Faut-il brûler le modèle social français ?*, Paris, Seuil, 2005.
- TINARD (Yves), *L'Exception française. Pourquoi ?*, Paris, Maxima, 2001.
- WIRTH (Laurent), *L'Exception Française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2000.